

Aux représentants des médias

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un nouveau Commentaire du contrat de travail sort de presse

*Neuchâtel, le 6 février 2013. C'est aujourd'hui que sort de presse le **Commentaire du contrat de travail**. Edité par Jean-Philippe Dunand et Pascal Mahon, professeurs de droit à l'Université de Neuchâtel, cet ouvrage collectif de plus de 1300 pages apporte un regard novateur et diversifié sur cette matière passionnante et très évolutive. Edité dans la prestigieuse collection des **Commentaires Stämpfli**, il constitue d'ores et déjà un ouvrage de référence en la matière.*

Economiquement, mais aussi socialement et humainement, le contrat de travail est au cœur de notre société. Le Code suisse des obligations lui consacre aujourd'hui près de cent trente dispositions. Né en droit fédéral à la charnière des 19^e et 20^e siècles, dans le Code de 1881 puis dans celui de 1911, le droit du contrat de travail n'a cessé de prendre de l'ampleur et de se complexifier, notamment au travers de plusieurs révisions du Code, liées aux évolutions de la société.

Comprendre et appliquer le droit

Le *Commentaire du contrat de travail* vise à faciliter la compréhension et l'application de ce droit. Le rôle et l'interprétation des articles 319 à 362 du CO sont présentés de manière claire, détaillée et synthétique. Le commentaire de chaque article comprend une présentation critique de la jurisprudence, toujours plus abondante, ainsi qu'une explication des relations entre les diverses normes qui régissent les rapports de travail. Un index détaillé permet d'identifier rapidement les passages pertinents.

Un ouvrage collectif

Ce commentaire constitue une œuvre collective rédigée par vingt-deux contributeurs suisses romands, actifs dans l'enseignement et/ou la pratique du droit du travail. Il apporte un regard souvent novateur et diversifié sur cette matière passionnante et très évolutive. L'ouvrage s'adresse aux administrations, aux tribunaux, aux avocats, aux associations patronales et syndicales, aux responsables des ressources humaines, ainsi qu'aux enseignants et étudiants. Il constitue un instrument de consultation indispensable et pratique sur toutes les questions relatives au contrat de travail.

Contacts :

Jean-Philippe Dunand, Chaire de droit romain, histoire du droit et droit du travail, Tél. : 032 718 13 19,

jean-philippe.dunand@unine.ch

Pascal Mahon, Chaire de droit constitutionnel suisse et européen, Tél. : 032 718 12 72,

032 718 10 27, pascal.mahon@unine.ch